



Session appartenant à Pierre-François LAGET (3126)

Fermer la session

? Mots clés Recherche sur : un seul de ces mots clés tous ces mots clés ce thème et ses sous-thèmes l'ensemble de l'Agora

Agora > CIM > CIM-10

rupture prematuree des membranes

| Vous êtes abonné(e) à ce thème

Ajouter une nouvelle contribution à ce sujet

Manuella THOMAS (fin : 880780093) le 12 juin 2012 à 17h33

65751

quand nos obstetriciens parlent de rupture prématurée des membranes, ils emploient le mot "prématuré" par rapport au déclenchement du travail et non par rapport à l'age gestationnel :

- on ne code rien si la rupture des membranes signe le début immédiat du travail,
- c'est le code O420 qu'on utilise quand le travail commence ensuite avant 24h et
- O421 quand le travail commence après 24h.

Ce type de rupture est toujours spontané

merci de me dire si ce raisonnement est exact ou non en termes de codage diagnostic.

● Intervention référent demandée

Laurence Durif le 21 juin 2012 à 17h37

66138

Bonjour,

vous avez raison.

Cordialement

● Intervention référent demandée

Ajouter une nouvelle contribution à ce sujet